



AVANT-PROPOS

PRINCIPES ET OBJECTIFS

Le PREVINOBA dans sa démarche a toujours privilégié l'approche gestion des terroirs villageois qui implique le transfert du contrôle, de la gestion et de l'utilisation des RN vers les populations. L'élaboration des plans à l'échelle de la communauté rurale trouve sa pertinence dans le contexte de la politique de décentralisation. Avec cette nouvelle orientation politique, la communauté rurale devient une collectivité locale de base incontournable pour toutes les stratégies participatives de développement rural. L'échelle spatiale constituée par les terroirs villageois et celle relative à la Communauté Rurale loin de s'exclure sont fortement imbriquées et complémentaires. L'échelle CR constitue le cadrage macro-spatial qui oriente les options en matière d'aménagement. Mais les actions de développement en matière de gestion des ressources naturelles seront menées au niveau des terroirs villageois. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les interventions du PREVINOBA qui cherche à avoir une meilleure maîtrise des paramètres socio-écologiques afin d'aider les conseillers ruraux à cerner les actions à mener dans le cadre d'une stratégie visant à améliorer les conditions de vie des populations, par l'adoption de systèmes agro-forestiers durables. Le Conseil Rural, qui est l'institution chargée d'administrer la CR et d'impulser la participation des populations aux actions de développement et de GRN, est le premier bénéficiaire des plans et l'interlocuteur privilégié dans le processus de planification.

Ainsi, le plan de la communauté rurale de PIRE GOUREYE constitue un document d'orientation stratégique qui fixe les lignes directrices en matière d'aménagement et de gestion des ressources naturelles. En priorité, les actions inscrites dans ce plan relèvent de celles qui visent à promouvoir toutes stratégies d'exploitation et de gestion rationnelle des RN dans un cadre de durabilité.

STRATEGIE ET DEMARCHE

La méthodologie développée pour l'élaboration du plan a consisté à une analyse combinatoire de deux principales sources d'informations :

1- L'analyse documentaire

Elle concerne l'exploitation :

- des Plans d'Aménagement et de Gestion des Terroirs Villageois (PAGTV) élaboré par le PREVINOBA dans un certain nombre de villages. Ces plans conçus selon une logique participative impliquant une forte adhésion des populations, constituent à la fois un document d'orientation des activités villageoises et un support de suivi/évaluation pour les villageois et l'encadrement. Il s'agit maintenant de capitaliser ces acquis pour dresser un plan à une échelle supérieure, celle de la communauté rurale. A cet effet, les données disponibles sur les terroirs-villageois déjà étudiés, constituent une base appréciable pour l'étude diagnostique des communautés rurales concernées.
- du Plan Local de Développement (PLD) de la communauté rurale élaboré par le Centre d'Expansion Rural Polyvalent. Ce document renferme des informations utiles sur le plan des caractéristiques physique, démographique et socio-économique. Ce diagnostic débouche sur l'identification de contraintes permettant ainsi de fixer des axes prioritaires de développement.

2- L'enquête qualitative

Elle a consisté à la mise en oeuvre de focus-groups organisés avec des conseillers ruraux, des chefs de village, des notables et différents décideurs. Ces focus-groups ont donné lieu à des discussions ouvertes permettant d'apprécier l'état des RN et surtout leur liaison avec les conditions de vie des populations. L'analyse-synthèse de ces entretiens a permis d'enrichir et de valider les données issues de la revue documentaire.

En résumé, l'élaboration de ce plan a suivi les étapes suivantes :

- Analyse-diagnostic sur la base de la synthèse des PAGTV
- Rencontre avec les conseillers ruraux et l'équipe CERP/PREVINOBA pour approfondir le diagnostic afin d'assurer la représentativité ;
- Réalisation de cartes thématiques (typologie des sols, densité de la végétation, carte de dégradation etc.) avec les conseillers ruraux et l'équipe CERP/PREVINOBA ; définition des hypothèses de développement ;
- Rédaction du plan ;
- Validation du plan par la CR

Ce document présente dans la première partie les résultats du diagnostic des ressources naturelles et humaines identifiés par les populations, en termes de potentialités et contraintes. La deuxième partie est consacrée au schéma d'aménagement qui passe en revue les actions à mettre en oeuvre pour remédier aux contraintes dans le cadre d'une gestion durable.

-----PREMIERE PARTIE-----

DIAGNOSTIC

1. LES RESSOURCES NATURELLES

Le bilan diagnostic des ressources naturelles porte sur les eaux de surface et souterraines, les sols, la végétation et la faune. Il consiste à l'évaluation par les populations des potentialités, des contraintes de ces ressources naturelles et les stratégies envisagées pour lever les contraintes.

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

La Communauté Rurale de PIRE GOUREYE, couvrant une superficie de 192 km², est située dans l'arrondissement de Pambal, dans le département de Tivaouane. Elle est l'une des 31 communautés rurales de la Région de Thiés qui compte trois départements (Tivaouane, Thiés et Mbour) et dix arrondissements. Elle est limitée :

- au Nord par la communauté rurale de Méouane ;
- au sud par la CR de Chérif Lô, et l'arrondissement de Thiénaba ;
- à l'Est par les arrondissements de Mérina Dakhar, et de Baba Garage ;
- à l'Ouest par la CR de Chérif Lô et la commune de Tivaouane.

1.1 ANALYSE DES RESSOURCES EN EAU

Les ressources en eau sont étroitement liées aux précipitations. La pluviométrie moyenne annuelle entre 1988/1998 est de 346,1 mm (tableau 1). Le nombre de jours de pluie est au total très faible avec une moyenne de 24 jours.

Tableau 1 : Evolution de la pluviométrie de 1988 à 1998

| Années | Hauteur d'eau en mm | Nombre de jours de pluie |
|---------|---------------------|--------------------------|
| 1988 | 436,9 | 26 |
| 1989 | 416,0 | 29 |
| 1990 | 377,9 | 27 |
| 1991 | 172 | 25 |
| 1992 | 189,4 | 17 |
| 1993 | 210,3 | 17 |
| 1994 | 325,8 | 22 |
| 1995 | 621,7 | 34 |
| 1996 | 353,1 | 20 |
| 1997 | 365,2 | 20 |
| 1998 | 338,4 | 24 |
| Moyenne | 346,1 | 24 |

Source : CERP, Méouane, 1998

L'irrégularité de la pluviométrie se répercute sur la production agricole et par delà sur la vie économique locale. Le déficit qui en résulte est d'autant plus marqué que la communauté rurale ne dispose pas d'eau superficielle. Les eaux souterraines sont exploitées par des puits traditionnels dans la majorité des villages et par des puits à pompe manuelle et éolienne. La communauté rurale ne dispose d'aucun forage motorisé.

1.2 LES SOLS

La typologie des sols fait ressortir une prédominance des sols ferrugineux tropicaux peu ou pas lessivés dont les caractères chimiques varient en fonction de la roche mère et des conditions topographiques (carte n° 1).

Les sols *Dior* occupent environ 60% des terres de la communauté rurale. En raison de leur texture meuble ils sont propices aux cultures de l'arachide et du petit mil mais sont peu productifs et pauvres en matières organiques. Ces sols sont localisés au nord et au sud de la communauté rurale.

Les sols *Deck* sont des sols hydromorphes qui résultent d'un processus d'accumulation de sédiments dans des zones dépressionnaires confinées. Ils sont localisés au sud de Pire Gourèye et couvrent également environ 5 % de la superficie. Ces sols sont assez fertiles et conservent bien l'eau. Ils supportent le développement maraîcher et arboricole mais n'occupent que des portions d'espaces très faibles.

Les sols *Deck-Dior* occupent environ 35% de la superficie totale. Ce sont des sols sablo-argileux dotés de meilleures aptitudes agronomiques. Ils constituent l'interface des sols *Deck* et *Dior* et sont propices aux cultures des céréales, de l'arachide et de manioc. Ils sont aptes à l'agroforesterie. Ils sont localisés au centre de la communauté rurale dans les limites de la forêt classée de Pire.

Les facteurs de dégradation des sols

L'apparition d'espèces végétales telles que *Cenchrus biflorus* et la baisse des rendements agricoles sont autant d'indicateurs de la dégradation et de la pauvreté

des sols. Les facteurs responsables de la dégradation des sols sont principalement l'érosion éolienne et la surexploitation des terres (cf. Carte n° 2).

En effet, l'évolution négative des sols est due à la pratique d'une agriculture extensive faiblement utilisatrice de fertilisants sans pratique d'une jachère conséquente face à la pression démographique. Le recul des formations végétales qui jouaient le rôle d'écran protecteur a ouvert la voie à une véritable déflation éolienne. La culture de l'arachide et du manioc avec leurs exigences en nutriments, ainsi que l'utilisation des machines agricoles dans les champs ont également contribué largement à l'appauvrissement des sols.

Tableau 2 : Contraintes, facteurs de dégradation des sols et solutions

| Contraintes | Facteurs de dégradation | Solutions |
|---------------------------------|--------------------------------|---|
| Appauvrissement des sols | Surexploitation des terres | Amendement organique et intensification |
| | Insuffisance de l'amendement | Amendement chimique et organique |
| | Absence de jachère | Régénération naturelle assistée, intensification des cultures |
| Ensablement/dénudation des sols | Sécheresse | Reboisement d'espèces adaptées |
| | Déboisement | Reboisement |
| | Erosion éolienne | Brise-vents, cloisonnement " salane " |

CARTE SOLS

CARTE FACTEURS DEGRADATION

1.3 LES RESSOURCES VEGETALES

L'étude de la végétation dans la CR de PIRE GOUREYE met en évidence une faible diversité biologique. Elle est essentiellement composée d'espèces caractéristiques de la zone sahélo-soudanienne notamment *Acacia albida*, *Adansonia digitata*, *Annona senegalensis*, *Combretum glutinosum*, *Guiera senegalensis*... (carte n°3)

Tableau 3 : Principales espèces végétales de la communauté rurale de PIRE GOUREYE

| Espèces | Nom local | Tendance |
|--------------------------------|------------------|-----------------|
| <i>Annona Senegalensis</i> | Dougor | xxx |
| <i>Sclerocarya birrea</i> | Ber | x |
| <i>Mangifera indica</i> | Mango | x |
| <i>Anacardium occidentale</i> | Darkassou | x |
| <i>Borassus aethiopum</i> | Rône | xx |
| <i>Calotropis procera</i> | Paftan | xx |
| <i>Adansonia digitata</i> | Gouye | xx |
| <i>Tamarindus indica</i> | Dakhar | x |
| <i>Piliostigma reticulatum</i> | Nguiguis | x |
| <i>Guiera senagalensis</i> | Nguer | xxx |
| <i>Combretum glutinosum</i> | Ratt | xx |
| <i>Combretum micranthum</i> | Sékhaw | x |
| <i>Euphorbia balsamifera</i> | Salaane | xxx |
| <i>Azadirachta indica</i> | Niim | xx |
| <i>Acacia albida</i> | Kadd | xxx |
| <i>Acacia raddiana</i> | Seng | x |
| <i>Parkia biglobosa</i> | Houle | x |
| <i>Prosopis juliflora</i> | Neb-neb Toubab | xx |
| <i>Eucalyptus sp.</i> | Xoti-butel | xx |
| <i>Zizyphus mauritania</i> | Sidem | x |
| <i>Parinari macrophylla</i> | New | x |
| <i>Balanites aegyptiaca</i> | Soump | xxx |

xxx espèces dominantes

xx espèces moyennement représentées

x espèces rares

CARTE ESPECES VEGETALES

Cette faible diversité végétale résulte de la baisse des disponibilités hydriques consécutive à la sécheresse persistante cependant exacerbée par des actions négatives d'origine anthropique. L'illustration de cette régression réside dans la disparition de certaines espèces entre autres :

- Wen (*Pterocarpus erinaceus*)
- Xasew (*Hexalobus monopetalus*)
- Daxar (*Tamarindus indica*)
- Sendiegne (*Cassia sieberiana*)
- Mbèp (*Sterculia satigera*)
- Kèl (*Grewia bicolor*)
- Dèd (*Acacia ataxacantha*)
- Yiiir (*Prosopis africana*)
- Teumb (*Strychnos spinosa*)
- Houndieul (*Erythrina senegalensis*)
- Loro (*Ficus iteophylla*)
- Sone (*Lannea acida*)
- Alôme (*Diospyros mespiliformis*)
- Ditax (*Detarium senegalense*)
- Hourit (*Crateva religiosa*)
- Reub-reub (*Terminalia avicenoïdes*)
- Neb-Neb (*Acacia nilotica*, var. *Adansonii*)
- Gologue (*Landolphia heudelotii*)
- Sourour (*Acacia seyal*)

La formation résultante est constituée pour l'essentiel d'espèces adaptées aux conditions bioclimatique, écologique et pédologique actuelles. La carte de la densité végétale révèle que de manière générale, la CR de Pire Gourèye a connu une forte dégradation des ressources végétales même si certaines zones présentent une meilleure couverture (carte). On distingue dans la communauté rurale trois zones de densité (carte n°4) :

- une zone à végétation assez dégradée sur les sols *Dior* au sud, comptant 15 à 20 pieds à l'hectare
- une zone à végétation dégradée (10 à 15 pieds/ha) qui correspond nord de la CR ;
- une zone à végétation très dégradée (moins de 10 pieds/ha) qui correspond à la partie centrale de la communauté rurale.

Cette réduction de la biodiversité et de la densité est due aux sécheresses répétées imputables à la péjoration des conditions climatiques mais aussi à la forte pression exercée sur les ressources végétales et la faiblesse des possibilités de survie et de régénération.

CARTE DENSITE VEGETALES

Tableau 4 : Contraintes, facteurs de dégradation de la végétation et solutions.

| Contraintes | Facteurs | Solutions |
|---------------------------------------|--|---|
| Réduction de la densité végétale | Surexploitation Déficit pluviométrique | Protection Reboisement |
| Réduction de la production forestière | Extension des terres de culture Surexploitation | Intensification de la production agricole |

1.4 LA FAUNE

Elle est caractérisée surtout par la disparition des espèces occasionnées par la destruction des habitats écologiques du fait de la déforestation. Les quelques espèces qui subsistent encore sont les rats palmistes, lièvres, etc...

2. LES RESSOURCES HUMAINES

2.1 POIDS ET REPARTITION DE LA POPULATION

Sur le plan démographique, la communauté rurale de Pire Goureye comptait 15 876 habitants en 1988 (RGPH, 1988). En 1998, sa population est estimée à 19 981 habitants. La répartition de la population selon la taille (cf carte n°5) exprime une profonde inégalité : les villages de Pire Gourèye, Santhiou Pire, Ndieguedj et Mbaraglou Khoulé dominant fortement la hiérarchie.

2.2 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

L'analyse démographique de cette population permet de se rendre compte du déséquilibre du sex ratio et de l'importance de la fraction jeune. La tranche d'âge des moins de 20 ans concentre 57 % de la population alors que les plus de 60 ans ne représentent que 8 % ; tandis que la tranche d'âge intermédiaire est de 35 %.

Tableau 5 : Structure par âge de PIRE GOUREYE

| TRANCHE D'AGES | Nombre | % |
|----------------|--------------|-----|
| 00 à 04 ans | 3906 | 20 |
| 05 à 09 ans | 3389 | 17 |
| 10 à 14 ans | 2288 | 11 |
| 15 à 19 ans | 1857 | 9 |
| 20 à 24 ans | 1434 | 7 |
| 25 à 29 ans | 1426 | 7 |
| 30 à 34 ans | 1028 | 5 |
| 35 à 39 ans | 847 | 4 |
| 40 à 44 ans | 631 | 3 |
| 45 à 49 ans | 665 | 3 |
| 50 à 54 ans | 512 | 3 |
| 55 à 59 ans | 476 | 2 |
| 60 à 64 ans | 416 | 2 |
| 65 ans et plus | 1106 | 6 |
| TOTAL | 19981 | 100 |

Source : Direction de la Prévision Statistique, 1998 Projection sur la base du RGPH de 1988

carte population taille

L'analyse du rapport de masculinité en relation avec la répartition de la population selon l'âge illustre le déséquilibre de la répartition de la population selon le sexe : les femmes représentent 52% du total.

2.3 STRUCTURE MATRIMONIALE ETHNIE ET RELIGION

Sur le plan ethnique les Wolof, qui sont largement majoritaires, représentent 83,7% (RGPH, 1988) de la population. Les peuls représentent 9%, les toucouleurs 4% et les autres groupes ethniques 3,3%. La population est d'obédience musulmane à plus de 99%. Les confréries mourides (60,4%) tidiane (30,5%), Khadrya (8,2%) sont les plus représentatives. La structure matrimoniale est caractérisée par la proportion élevée des célibataires qui représente 51%. Le pourcentage des personnes mariées en union polygame est de 18,7% et celui des couples monogames est de 24,3 %.

2.4 LA POPULATION ACTIVE

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, la proportion de la population active occupée s'élève à 38% contre 0,8% de chômeurs. La situation dans la profession montre que la rubrique indépendant/aide familiale représente 53,2% de l'ensemble. La population active est constituée en majeure partie d'agriculteurs qui travaillent pour leur propre compte. Le pourcentage des salariés qui s'élève à 5,2% est relativement important comparé à la situation dans d'autres communautés rurales. Cette situation peut s'expliquer par la proximité des centres urbains de Tivaouane et de Mékhé.

2.5- NIVEAU EQUIPEMENT ET ACCES AUX SERVICES DE BASE

L'accès aux services de base est globalement limité. **En matière d'éducation**, le taux de scolarisation d'environ 25% (794 garçons et 659 filles) demeure faible. L'analphabétisme, quasi-généralisé dans certaines localités malgré d'importants efforts d'alphabétisation, constitue un handicap majeur à toute tentative de développement durable.

Equipement scolaire et sante

Tableau 6 : Nombre d'élèves par village et par sexe

| Ecole | Total Garçons | Total Filles | Total Effectifs |
|----------------------|---------------|--------------|-----------------|
| Santhiou Pire | 42 | 27 | 69 |
| Pire | 465 | 424 | 889 |
| Ka | 30 | 27 | 57 |
| Keur Gallo Kébé | 46 | 29 | 75 |
| Pire 2 | 96 | 77 | 173 |
| Mbarouglou Khoulé | 24 | 16 | 40 |
| Ndiéguéji | 41 | 32 | 73 |
| Keur Salla Deurguène | 30 | 9 | 50 |
| Keur Assane Fall | 20 | 18 | 48 |
| TOTAL | 794 | 659 | 1453 |

Source : IDEN de Tivaouane, 1999

En matière de santé, le déficit en infrastructures est notoire. La communauté rurale ne compte qu'un poste de santé localisé au chef lieu de communauté rurale dont la fréquentation est rendue aléatoire compte tenu de la distance à parcourir et du poids démographique. Il n'existe aucune case de santé fonctionnelle. Par ailleurs dans de nombreux villages l'insuffisance de latrines expose particulièrement les enfants au péril fécal.

Pour la gestion de l'eau, le puits constitue la principale source d'eau des populations rurales. Certains villages sont équipés de pompe manuelle comme à Mbaraglou Khoulé, Tallène Peul. A Keur Sala Deurgueun et Yardjine 2 les pompes ne sont pas encore fonctionnelles. Une pompe éolienne à Nguinth Ardo est aussi en panne. Dans certains villages comme à Mérina Sall les populations font 3 km pour se ravitailler en eau potable. L'accès à l'eau courante bien que limité est rendu possible dans les villages situés le long de la route nationale n° 2 ; ces villages sont branchés sur le réseau de la SONEES.

De nombreux villages, notamment de la zone Nord- Ouest et Sud tels que Ndieguedj, Keur Ndiaga Mbaye, sont confrontés le plus souvent à un problème d'accès à l'eau. Cette situation relève d'un manque de moyens d'exhaure appropriés dans une région où la nappe phréatique, située entre 30 et 35 mètres de profondeur est fortement marquée par la réduction de la pluviométrie qui conditionne toute la vie socio-économique locale.

Equipement Hydraulique

Les infrastructures socio-économiques sont relativement faibles. Dans toute la communauté rurale on ne compte que :

- quatre villages qui ont des moulins à mil ;
- un village qui a une batteuse à mil ;
- quatre villages qui ont des presses à huile ;
- deux villages qui ont un parc à vaccination ;

Ainsi, l'accessibilité aux équipements et infrastructures socio-économiques est encore faible et reste entravée par de nombreuses contraintes (tableau 7).

Tableau 7 : Tableau des contraintes

| Contraintes | Solutions |
|---|---|
| Taux scolarisation faible, analphabétisme | Équipements scolaires, alphabétisation fonctionnelle |
| Desserte médicale faible | Construction de cases de santé Généralisation des latrines |
| Problème d'eau | Ouvrages hydrauliques /amélioration du système d'exhaure |
| Equipements socio-économiques faibles | Dotation en équipements des villages sous-équipés |

CARTE EQUIPEMENT SOCIO-ECONOMIQUES

2.6 LA DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE

La dynamique organisationnelle témoigne d'un cadre relationnel assez étoffé et animé par des organisations à la base nombreuses et variées. Il existe dans la communauté rurale des Groupements de Promotion Féminine (GPF), des Comités Villageois de Développement (CVD), les ASC, des comités de reboisement, des associations, etc. L'analyse de ces différentes formes d'organisations traditionnelles et/ou modernes en milieu rural permet d'apprécier les centres de décision et leur capacité à servir de relais efficaces dans la mise en œuvre d'actions de développement.

* *Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)* de la communauté rurale de PIRE GOUREYE sont au nombre de trente neuf (39) groupements de Promotion Féminine (GPF) dont 32 sont fédérés. Ces GPF s'investissent dans plusieurs créneaux qui témoignent de la détermination et de l'ambition des femmes. Les activités développées tournent autour du maraîchage, de la teinture, de l'embouche bovine.

* *Les ASC (Association Sportive et Culturelle)*, au nombre de 9 dont 2 sont officiellement reconnues, s'investissent souvent dans le reboisement à buts multiples en dehors des activités classiques sportives et culturelles.

* *Les APE (Association des Parents d'Elèves)* aident à régler les problèmes internes de l'école et participent matériellement et financièrement à la réalisation des infrastructures.

* *Les Cellules Ecole-Milieu* regroupent les enseignants, les élèves, les parents d'élèves et les divers partenaires de l'école. Structurées en bureau et commissions techniques elles sont chargées de promouvoir l'école en relation avec son environnement.

* *Les Dahiras* au nombre de 35 ont de réelles capacités de mobilisation orientées vers le culte religieux et de plus en plus vers le développement économique.

* *Les Groupements d'intérêt économique* qui constituent des instruments de développement économique. Leur multiplication est liée à la recherche de financement.

* *Les Comités Villageois de Développement (CVD)* sont mis en place par le PREVINOBA dans les villages bénéficiant de PAGT. L'objectif visé est de renforcer les capacités techniques de gestion, de coordination et d'auto-promotion des populations pour impulser le développement intégré de leur terroir. Beaucoup d'autres formes d'organisations à la base qui témoignent de l'existence d'un potentiel d'acteurs et de partenaires existent dans la communauté rurale.

3. LES SYSTEMES PRODUCTIFS

Le diagnostic vise à identifier les contraintes et potentialités des systèmes productifs et des autres activités de production auxquelles s'adonnent les populations. Ces dernières proposent des hypothèses de solution et formulent des actions.

3-1 L'AGRICULTURE

↳ La gestion foncière

La terre constitue la composante principale du paysage agricole, sa gestion est totalement dévolue au Conseil Rural et constitue une de ses attributions fondamentales. Le régime foncier coutumier est celui auquel la plupart des populations se réfèrent malgré l'existence d'une loi sur le domaine national dont l'application relève du Conseil Rural. Celle-ci promulguée en 1964 prévoit qu'au niveau de chaque communauté rurale, les terres sont gérées par un Conseil Rural. Les terres, d'après les populations, "appartiennent" aux maîtres de la terre c'est à dire aux premiers occupants. La terre appartient aux descendants des premiers occupants qui peuvent en faire bénéficier d'autres personnes. L'accès des femmes aux ressources foncières doit être analysé dans un contexte socio-culturel favorable à l'homme. En général les femmes possèdent des terres mises à leur disposition par les maris.

↳ Le paysage agricole et la production agricole

L'exploitation des couvertures aériennes de 1978 et 1989 permet de mettre en relief **l'évolution de l'organisation spatiale** des terroirs villageois de Ngaye-Ngaye et Thiamène est illustratifs de celle des autres villages de la CR de Pire (carte n° 9).

L'évolution de ces terroirs s'explique par l'extension des superficies emblavées et la réduction des jachères. Les espaces en friche en 1978 sont totalement mis en valeur en 1989.

En 1999, la réactualisation sur le terrain de la couverture aérienne de 1989 montre les actions de reboisement dans les terroirs villageois de Ngaye-Ngaye et Thiamène

ont fortement contribué à la tentative de restauration du milieu. En effet, plusieurs ha de plantations massives ont été réalisés dans ces terroirs à raison de 1100 plants/ha.

Le paysage agraire actuel présente diverses formes de mise en valeur, notamment les cultures sous-pluies, les cultures maraîchères, les jachères et les plantations. L'agriculture dans la CR est fortement tributaire de la pluviométrie et dans une certaine mesure des types de sols. Elle est également marquée par son caractère extensif et par sa vocation d'agriculture de subsistance. La production varie selon les spéculations. Les cultures milicoles et le manioc sont plus importantes au plan spatial. Elles sont suivies de l'arachide et du niébé (tableau 8).

Le développement de la culture du manioc a été progressif et rythmé par les disettes. Il procure, selon les populations, d'importants revenus et résiste mieux aux aléas climatiques. C'est une culture de soutien précieuse par ses apports monétaires et par ses hauts rendements qui permettent de palier le déficit de la production alimentaire.

La culture de l'arachide notamment connaît de plus en plus une régression importante due aux difficultés d'acquisition de semences et des intrants. L'engrais minéral n'est pas accessible à tous et la fumure organique n'est pas assez développée pour satisfaire les besoins. La pression foncière a eu pour corollaire la régression de la jachère et de la pratique de l'assolement, ce qui accentue la dégradation des sols surexploités.

A côté de l'agriculture pluviale, les paysans développent des cultures maraîchères durant la contre-saison. La culture maraîchère est importante surtout dans les zones de cuvettes au Sud (vallée morte). Les principales spéculations sont les aubergines, la tomate, le piment et les oignons qui procurent des revenus substantiels aux populations.

Les différentes spéculations sont confrontées à l'irrégularité des pluies, à l'appauvrissement des sols et à l'insuffisance d'intrants agricoles et parfois au manque de main d'œuvre à cause de la migration. Aujourd'hui, la jachère qui existe dans la CR procède d'une initiative individuelle et se réduit aux sols épuisées.

Tableau 8: Situation des emblavures et de la production

| Spéculations | Superficie en ha | Rendement moyen en kg | Production (tonnes) |
|-------------------|------------------|-----------------------|---------------------|
| Mil | 8165 | 460 | 3755,9 |
| Manioc | 4344 | 1500 | 6516 |
| Arachide | 1911 | 470 | 898,17 |
| Niébé | 1563 | 430 | 672,09 |
| Autres | 868 | - | - |
| Jachères, friches | 619 | - | - |

Source : PREVINOBA/CERP PAMBAL 1998

Aussi, les rendements agricoles ont fortement baissé : de 1993 à 1996 les rendements pour le mil ont chuté de 450 kg/ha à moins de 350 kg/ha. La baisse de l'arachide est beaucoup plus significative passant de 650 kg/ha à moins de 400 kg/ha. Le niveau de productivité est peu satisfaisant et la production agricole ne satisfait pas encore les besoins, alimentaires notamment, des populations. Par conséquent, la performance de l'agriculture relève encore de l'objectif. Cette situation révèle en filigrane des contraintes dont les plus significatifs, sont selon les populations, le manque de semences et la pauvreté des sols, les techniques de production et le déficit de la pluviométrie.

Les faibles performances en matière agricole sont entre autres liées au niveau d'équipement des producteurs qui est sommaire. En effet, les techniques de production sont peu évoluées et reposent sur l'utilisation d'instruments aratoires traditionnels (hilaires, coupe-coupe). La culture attelée introduite a connu un essor rapide. L'équipement agricole est composé de semoirs, de houes occidentales et d'animaux de trait. Son degré de vétusté fait partie des contraintes et requiert des solutions appropriées pour une meilleure pratique de l'activité agricole.

Tableau 9: Les contraintes de l'agriculture et les solutions

| Contraintes | Solutions |
|---|--|
| Approvisionnement en semences | Crédit et conservation |
| Déficit pluviométrique | L'introduction de variétés à cycle court |
| La difficulté d'approvisionnement en intrants | l'amendement organique des sols, crédit |
| Le parasitisme des cultures | la lutte phytosanitaire |
| La pauvreté des sols | RNA, plantations d'enrichissement et amendement organique des sols |
| Difficulté d'évacuation des produits agricoles | Désenclavement des villages |
| L'insuffisance et la vétusté du matériel agricole | l'acquisition de matériels agricoles et d'intrants |

3-2 LE SYSTEME PASTORAL

Dans la Communauté Rurale de PIRE GOUREYE, l'élevage est de plus en plus confronté à une réduction drastique des zones de pâturage, qui sont aujourd'hui pratiquement inexistantes, et aux ressources végétales très limitées pour satisfaire les besoins du cheptel. En outre, l'insuffisance de points d'eau pour abreuver le bétail en saison sèche accentue les contraintes liées à l'élevage. Aussi, on note une mutation du système d'élevage qui est passé d'une forme extensive à un élevage semi-intensif avec la réduction des espaces de parcours. Les pâturages sont généralement constitués par des zones en friches en saison des pluies tandis qu'en saison sèche les animaux bénéficient en plus des zones de grande culture.

Le cheptel est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins et d'asins qui servent surtout d'animaux de trait (tableau 10).

Tableau 10 : Composition du cheptel de la CR de Pire

| Cheptel | Effectifs |
|----------|-----------|
| Bovins | 2758 |
| Ovins | 4192 |
| Caprins | 1796 |
| Equins | 1560 |
| Asins | 390 |
| volaille | 9980 |

Source : PREVINOBA/CERP PAMBAL 1998

L'effectif du bétail, surtout au niveau des bovins, ovins, et caprins connaît une croissance certes faible, mais régulière. La volaille est surtout le fait des femmes. Les espèces importées ne sont pas encore bien répandues ce qui s'explique par une connaissance insuffisante de la filière avicole, par les risques liés aux épizooties.

La charge animale de la Communauté Rurale est de 4557,4 UBT composée comme suit :

- Bovins : $0,7 \times 2758 = 1930,6$
- Ovins : $0,1 \times 4192 = 419,2$
- Caprins: $0,1 \times 1796 = 179,6$
- Asins : $0,4 \times 390 = 156$
- Equins : $1,2 \times 1560 = 1872$

Total 4557,4

Il est admis qu'en zone sahélienne, il faut 0,11 UBT/ha (soit 9 ha/UBT). Compte tenu de cet aspect, les besoins en espace pastoral dans la CR se chiffrent à 41430 ha. Le déficit est légèrement atténué par les pâturages post-récolte, le pâturage aérien et les sous-produits agricoles.

↳ La santé animale

Les épizooties constituent également des contraintes à la pratique de l'élevage dans la communauté rurale. Le cheptel, qui ne bénéficie pas d'une couverture sanitaire suffisante, est confronté à des affections dont les plus caractéristiques sont la pasteurellose bovine, ovine et caprine, le charbon symptomatique et les parasitoses. Néanmoins, la CR bénéficie de trois centres de rassemblement du bétail : Pire Gourèye, Nguinth Ardo et Santhiou Pire (les deux derniers étant équipés de parc de vaccination).

↳ La production animale

Elle demeure faible et insuffisante pour compenser le déficit agricole. Seule l'embouche est réellement rentabilisée en permettant la vente d'animaux sur pied ou le commerce de viande après abattage. Les ovins et les bovins sont les espèces les plus exploitées. La production reste encore tributaire de contraintes dont la levée par des actions appropriées devrait permettre d'améliorer les rendements. La volaille qui procure surtout des revenus aux femmes régresse d'année en année dans presque toute la CR.

Tableau 11: Les contraintes au développement de l'élevage et à la production animale

| Contraintes | Solutions |
|--|--|
| Les problèmes pathologiques | Assistance vétérinaire |
| Insuffisance des ressources fourragères | Relance de la culture arachidière et reboisement |
| Difficultés d'alimentation en fin saison sèche | Faciliter l'accès aux aliments concentrés |
| Réduction des zones de pâturage et extension des terres de culture | Intensification de la production agricole |
| Vois de bétail | Enclos – Gardiennage |
| Manque d'organisation | Création de GIE d'éleveurs |

3.3 ACTIVITES FORESTIERES

Le couvert végétal ligneux est relativement faible de par sa densité dans la CR sauf au niveau de la vallée morte et en de rares terroirs villageois au Sud de la CR.

↳ L'exploitation des ressources forestières

L'exploitation des espèces locales ou naturelles est une activité très ancienne. Il en ressort que les utilisations courantes de ces espèces indiquées ci-dessous sont variées car allant de la consommation, l'utilisation dans le cadre de la pharmacopée traditionnelle, à la transformation en produits artisanaux. Sa mutation en activité génératrice de revenus est pour l'essentiel consécutive aux mauvaises performances de l'agriculture et de l'élevage.

Tableau 12 : Utilisation des espèces végétales

| ESPECES | PARTIES | UTILISATION |
|---|---|--|
| Gouye (<i>Adansonia digitata</i>) | Fruit, coque des fruits, tronc, bois, feuille | Consommation, pharmacopée, teinture, commerce |
| New (<i>Parinari macrophylla</i>) | Fruit, sève, feuille | Consommation, commerce, pharmacopée, bois de chauffe |
| Dakhar (<i>Tamarindus indica</i>) | Fruit, écorce, feuille, tronc, branches | Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, bois d'œuvre, consommation |
| Rhônier (<i>Borassus aethiopum</i>) | Fruit, tronc, branche | Consommation, commerce, bois d'oeuvre, construction |
| Nep-nep toubab(<i>Prosopis juliflora</i>) | Fruit, feuille, écorce, bois | Pharmacopée, alimentation bétail, bois de service, commerce |

L'exploitation des espèces exotiques

Contrairement aux espèces locales, l'exploitation des espèces exotiques est surtout dictée par les besoins de numéraire pour faire face aux multiples sollicitations d'ordre social. Les espèces les plus fréquentes sont *Mangifera indica* (Mango), *Eucalyptus* sp. (Xott-butèl), *Prosopis juliflora* (Nep nep toubab) *Azadirachta indica* (Neem). L'utilisation de ces espèces concerne les fruits et le bois. Les espèces fruitières notamment *Mangifera indica* (Mango), se trouvent généralement dans des vergers localisés en particulier autour de la vallée morte au Sud de la CR.

Le niveau de satisfaction des besoins en produits forestiers est relativement faible en raison de la dégradation des ressources végétales. La recherche de bois de chauffe

constitue une corvée ce qui explique l'utilisation de foyers améliorés et de foyers mixtes " Noflaye " .

La consommation de bois est moins importante durant la période de Janvier à Juin du fait que la population utilise en plus des tiges de mil, d'oseille et de mil comme combustibles.

↳ La transformation des produits forestiers

Cette activité permet surtout de valoriser les produits tirés des plantations forestières. Les techniques sont vulgarisées par les femmes des villages encadrés par le PREVINOBA tels que Ngaye-Ngaye, Thiamène, Marina Sall... La transformation des produits forestiers permet de produire des cosmétiques (savons et huile à base de neem) et des produits alimentaires (sirop, figues, couscous, confiture à base de Darcassou)

↳ Le reboisement

Il concerne diverses actions dont la mise en place de bois de village et de bosquets familiaux, les plantations d'ombrage et d'enrichissement, les plantations de protection (brise-vents et haies vives) etc. L'intensité de cette action, principalement dans les villages du sud de la CR, est significative de cette option.

Ces actions de reboisement ont plusieurs objectifs :

- socio-économique, par la génération de revenus et l'amélioration du cadre de vie ;
- énergétique, par la fourniture de bois de service et de bois d'oeuvre ;
- écologique, par l'amélioration du couvert végétal et de la fertilité des sols pour l'augmentation de la productivité agricole.

L'espèce la plus utilisée actuellement est le *Prosopis juliflora* qui résiste mieux aux conditions agro-écologiques difficiles de la communauté rurale. La RNA concerne entre autres les espèces utilisées dans une optique d'amélioration de la fertilité des sols. *Acacia albida* (Kadd) est l'espèce la plus rencontrée. Elle est complétée par toutes les espèces locales dont l'action sur la conservation et la fertilisation des sols est reconnue par les populations, notamment *Balanites aegyptiaca* (sump), *Zizyphus mauritiana* (dem ou sidem).

La production de plants s'intègre dans la lutte contre la déforestation en permettant de fournir des plants aux villages. De nombreuses pépinières villageoises initiées et gérées collectivement par les populations ont vu le jour avec l'appui des projets de reboisement notamment le PREVINOBA. Les villages de la communauté rurale de PIRE GOUREYE sont parmi ceux qui produisent les quantités de plants les plus importantes dans le département de Tivaouane.

3-4 AUTRES ACTIVITES

↳ Le commerce

Dans de nombreux villages, des boutiques et des femmes, qui s'adonnent au petit commerce, assurent l'approvisionnement des populations en denrées alimentaires et produits divers. Ils se ravitaillent généralement au marché hebdomadaire de Pire Goureye (Dimanche).

↳ L'artisanat

Ce secteur concerne les activités de poterie surtout pratiquées par les GPF, la fabrication de savons et produits cosmétiques, la vannerie. La cordonnerie et la forge sont développées par les hommes. Ce secteur est entravé par le manque d'organisation et les difficultés d'accès au crédit.

↳ La communication

Le développement de la CR reste étroitement lié au désenclavement des villages par la réalisation de pistes de production qui sont d'une importance capitale pour toutes les populations de la CR. Les plus gros villages excepté Pire Goureye sont très enclavés. Dans presque tous les villages les pistes sont sableuses ce qui ne facilite pas souvent les activités socio-économiques.

Au total les principales contraintes identifiées et les axes de solutions concernant ces activités sont résumés dans le tableau ci dessous :

Tableau 13 : Contraintes et solutions.

| Contraintes | Solutions |
|---|--|
| Le manque d'organisation des acteurs | Redynamisation des acteurs et organisation |
| L'insuffisance des circuits commerciaux. | Création de marchés permanents |
| L'enclavement relatif de certaines zones, | Réalisation de pistes de production |
| Difficultés d'approvisionnement en matières premières | Création et décentralisation des points de vente |

Le tableau ci-après synthétise les différentes contraintes au processus de développement de la CR. Il présente aussi les hypothèses de solutions tendant à lever ces contraintes sur la base des potentialités qui existent :

Tableau 14: Synthèse des potentialités, contraintes et hypothèses de solutions

| Domaine | Potentialités | Contraintes | Hypothèses de solutions |
|--------------------------|---|--|--|
| Ressources humaines | Disponibilité des ressources humaines importantes | Déséquilibre entre population et ressources naturelles | Intensification de la production Sensibilisation à la préservation de l'environnement |
| | Dynamisme des associations de développement et des groupements | Accès aux services de base limité | Meilleur accès aux équipements Infrastructures de base |
| | | Analphabétisme | Généralisation des classes d'alphabétisation |
| Système agricole | Disponibilité de terres cultivables Existence de ressources humaines motivées pour une restauration des sols | Baisse de la fertilité des sols | Amendement organique, intensification agriculture |
| | | Vulnérabilité des sols à l'érosion éolienne | Plantations de protection Régénération naturelle assistée |
| | Disponibilité d'une nappe aquifère assez importante Existence d'espèces végétales à potentialités agronomiques importantes | Absence de jachère | Amendement organique |
| | | Pluviométrie déficitaire | Vulgarisation des variétés de semences à cycle court |
| | | Vétusté et insuffisance du matériel agricole | Equiper les producteurs en matériels agricoles légers, faciliter l'accès au crédit |
| | | Coût élevé des intrants | Privilégier l'amendement organique, faciliter l'accès au crédit |
| Parasitisme des cultures | Lutte phytosanitaire Création de comités de lutte | | |
| Système pastoral | Existence d'un marché potentiel important | Difficulté alimentation du bétail | Plantation de ligneux fourragers |
| | | Difficulté d'abreuvement du bétail | Multiplication des puits forages Création de puits pastoral |
| | | Réduction des zones de pâturage | Intensification agricole Développer l'élevage de stabulation |
| | Motivations réelles de la population pour le développement d'un élevage intensif | Epizooties | Assistance vétérinaire Prophylaxie |
| | | Vols de bétail | Enclos, gardiennage |
| | | Coût élevé des aliments de substitution | Développer la culture du niébé fourrager |
| Foresterie | Existence de ressources humaines qualifiées et motivées dans les villages encadrés | Déficit pluviométrique | Reboiser des espèces résistantes au stress hydrique |
| | | Pression foncière et déboisement | Reboisement |
| | Potentialités d'une production agro-sylvo-pastorale importante | Réduction de la production forestière | Reboisement |
| | | Disparition d'espèces végétales suite au stress hydrique | Reboisement |
| Autres activités | Existence d'un marché potentiel important | Le manque d'organisation des acteurs | Redynamiser les associations et les groupements |
| | Existence de ressources humaines | L'insuffisance des circuits commerciaux. | Développer les circuits commerciaux |
| | | L'enclavement relatif de certaines zones | Aménager des pistes de production |

-----DEUXIEME PARTIE-----

**ORIENTATIONS STRATEGIQUES
ET MISE EN OEUVRE DU
PARTENARIAT**

1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les hypothèses de développement sont traduites en orientations stratégiques qui consistent en trois principales options :

- l'aménagement de l'espace pour la durabilité de la GRN ;
- le renforcement des capacités de production ;
- le renforcement des infrastructures et des ressources socio-économiques.

Ces différentes orientations sont loin d'être indépendantes les unes des autres, leur mise en oeuvre mais surtout leur réussite permettra un développement intégré de l'ensemble de la CR.

1.1 - LE SCHEMA D'AMENAGEMENT POUR LA DURABILITE DE LA GRN

Cette orientation stratégique a pour objectif de promouvoir une bonne gestion des ressources naturelles. Aussi, il concerne des actions qui sont considérées comme prioritaires et indispensables au développement durable des ressources naturelles. Ces actions sont :

- l'amélioration de la qualité des sols ;
- l'amélioration du couvert végétal.

Le schéma d'aménagement spatiale et visualise les actions retenues et proposées par les populations concernant l'aménagement de l'espace pour la durabilité de la gestion des ressources naturelles. Son objectif est de faciliter la mise en oeuvre des activités de restauration, de conservation et d'amélioration des ressources naturelles des terroirs villageois de la CR de PIRE GOUREYE dans l'optique d'une amélioration des conditions de vie des populations. La localisation spatiale des actions contenues dans le schéma découlent des préoccupations de la population mais tiennent compte aussi des caractéristiques physiques, économiques et sociales de la zone.

1.1.1 L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SOLS

Il s'agit de développer l'amendement organique des sols. En vue d'augmenter la disponibilité en matière organique, il est prévu de développer les techniques de compostage pour contribuer efficacement à la fertilité des sols dans toute la CR. La zone Dior (Keur Aliou Ba, Ndiào, Ngaye Ngaye, Thiamène, Mérina Sall, ...) reste prioritaire (carte 10).

Le compost produit sera répandu en priorité au niveau des parcelles maraîchères et le fumier amélioré le sera sur tous les types de sols.

Cette action qui est une technique de valorisation de tous les déchets organiques permettra également de développer davantage la RNA des espèces locales.

1.1.2 L'AMÉLIORATION DU COUVERT VÉGÉTAL

Il s'agit de développer le reboisement à buts multiples et l'économie d'énergie. Beaucoup de villages de la CR bénéficient déjà de l'appui du PREVINOBA en matière de reboisement. Les actions s'inscrivent dans la continuité et intéresseront tous les villages de la CR notamment la zone centrale autour Pire Goureye qui constitue la zone prioritaire (carte 11). Les actions individuelles seront privilégiées.

Le reboisement permet de lutter efficacement contre les érosions éoliennes et hydrique et la diminution de la fertilité des sols. Pour réduire la pression sur les ressources ligneuses, le reboisement sera accompagnée de la poursuite de la diffusion des foyers améliorés dans tous les villages de la CR.

CARTE sol

Carte vegetation

1.2 LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE PRODUCTION

La faible production qui couvre à peine les besoins en matière de consommation est déplorée par la population de la communauté rurale. Cette faible productivité s'explique par des contraintes d'ordre technique et socio-économique. Aussi, cette orientation a pour objectif de relever le niveau des systèmes de production et par delà de promouvoir une bonne intégration agro-sylvo-pastorale qui constitue une des préoccupations de la population. Pour relever la productivité, les actions retenues par les populations sont :

- l'amélioration de la production agricole ;
- l'amélioration de la production animale.

1.2.1 L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Cette action concerne la constitution de réserves de semences d'arachide et introduction de variétés agricoles adaptées. En effet, la culture de l'arachide a connu un recul au profit du manioc. Ce recul de l'arachide est lié à un problème d'approvisionnement en semences de qualité en quantité suffisante. L'introduction de variétés à cycle court et résistantes à la sécheresse est sollicitée par les producteurs pour faire face au déficit pluviométrique. Il est ainsi envisagé de s'appuyer sur les itinéraires techniques de production pour arriver à ce que chaque producteur constitue une réserve importante de semences de qualité contrôlée. Cependant, avec la dégénérescence observée sur l'arachide, il est important de procéder à un renouvellement par l'introduction de la démultiplication de semences de haute qualité.

L'introduction de variétés améliorées de mil et niébé plus adaptées aux conditions locales et de haute qualité permettra également de lutter contre la dégénérescence de ces espèces. L'introduction de boutures de manioc plus performantes est envisagée. La diversité des spéculations maraîchères permet de maximiser les rendements.

1.2.2 AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE

Les activités à développer sont la promotion de l'embouche bovine et de l'élevage ovin, la protection du bétail et l'aménagement de couloirs de passage pour le bétail.

Le but recherché dans cette politique est une meilleure pratique de l'élevage plus conforme à la restauration de la qualité des sols, mais aussi pour l'augmentation des rendements agricoles et une utilisation plus rationnelle des ressources végétales. Elle est très incitative pour les populations de par les ressources alimentaires et financières qu'elles procurent. La mise en œuvre de l'embouche bovine et ovine découlera d'une formation des producteurs, GIE, GPF, jeunes sur les techniques. Cette formation impliquera la participation de l'équipe pluridisciplinaire et des institutions financières. Mais au préalable il y a lieu de procéder à une sensibilisation populaire sur les possibilités attendues de la politique d'embouche.

1.3 - LE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES SOCIO-ÉCONOMIQUES.

Cette orientation n'implique pas directement l'utilisation des ressources naturelles mais participe directement ou indirectement à la restauration et à la conservation de celles-ci. Elle vise l'amélioration des capacités d'autofinancement et de management des producteurs en vue de l'acquisition des moyens d'intensification de la production. Les actions concernent :

- le renforcement des capacités socio-économiques ;
- le renforcement des équipements et services de base.

Ces actions identifiées par les populations sont des actions relatives à l'infrastructure rurale, à la dotation en équipements et au financement d'activités socio-économiques qui sont fortement recommandées par les populations pour mieux soutenir leurs efforts dans la mise en œuvre des stratégies de restauration, de conservation et de gestion rationnelle des ressources naturelles. Ces actions s'inscrivent dans celles à entreprendre avec les autres partenaires (projets, associations de développement, ONG,...) pour le développement global de la CR.

1.3.1 LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

↳ Mise en place d'un système de crédit fonctionnel

La vétusté du matériel agricole au niveau de la CR, son insuffisance, le manque de semences sélectionnées, d'engrais et de produits phytosanitaires influent négativement sur les niveaux de production.

Dans l'optique de résoudre ces difficultés et de permettre aux jeunes de presque tous les villages, de mener des activités génératrices de revenus, les populations de la communauté rurale seront orientées vers les structures de financement.

↳ L'alphabétisation, l'éducation environnementale et la formation

Pour relever le taux de scolarisation très faible le Conseil Rural par le biais des partenaires, devra mettre en place des classes d'alphabétisation fonctionnelle en langues nationales. L'alphabétisation concernera essentiellement les jeunes et les femmes. La mise en œuvre de cette action nécessite la concertation avec les partenaires comme l'IDEN, PAGPF, AFLN, CARITAS, WVI, PAPASTI et les autres ONG intervenant dans le département. Le Conseil Rural apportera la contribution financière nécessaire pour le matériel didactique tandis que les populations s'attacheront à la mise en place des abris provisoires dans chaque village retenu et éventuellement participer à la prise en charge des facilitateurs.

1.3.2 LE RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE BASE.

↳ L'allégement des travaux de la femme

Cette action vise deux objectifs : d'une part réduire la charge et le poids du travail des femmes et d'autre part utiliser une partie du temps libéré aux actions relatives à la gestion des ressources naturelles. Pour ce faire, des actions telles que l'équipement en moulins à mil, décortiqueuses, batteuses, l'amélioration des systèmes d'exhaure, l'utilisation des foyers améliorés sont à promouvoir dans les localités comme Mérina Sall, Thiamène, Ngaye-Ngaye, Mbaraglou Khoulé,

Ndjeguedj, Ndièye et Keur Aliou Kane. Aussi, une attention particulière devra-t-elle être accordée aux initiatives féminines dans le cadre de la promotion de la femme.

↳ Désenclavement des villages par la réalisation de piste de production

La route nationale N°2 passe dans la CR. Cependant, les plus gros villages outre Pire Goureye sont très désenclavés. Le développement de la CR reste étroitement lié à la résolution de l'enclavement des villages par la réalisation de pistes de production qui sont d'une importance capitale pour toutes les populations de la CR. Dans presque tous les villages les pistes sont sableuses ce qui ne facilite pas souvent le développement des activités socio-économiques.

La priorité dans la réalisation des pistes de production concernent les axes :

- Mbaraglou Khoulé – Route nationale N° 2 sur 1 km ;
- Ndieguedjie – Piste Pire Goureye/Méouane sur 2,5 km ;
- Kâ – Piste Tivaouane / Touba Toul sur 2 km.

↳ Hydraulique rurale et aménagement agricole

Il n'existe aucun forage dans toute la CR de Pire Goureye. La seule pompe éolienne qui se trouve dans la CR est tombée en panne depuis plusieurs années. Dans presque tous les villages, les puits tarissent en fin de saison sèche.

Des potentialités agricoles réelles existent dans toute la CR et surtout dans la vallée morte qui traverse plusieurs villages. Jadis le maraîchage se développait à grande échelle. Avec la sécheresse qui a entraîné la baisse de la nappe, les puits " séyane " ne permettent pas l'expansion de la culture maraîchère.

La réalisation de forage dans les gros villages, de puits équipés ou non de pompes manuelles et l'aménagement de la vallée par des ouvrages hydrauliques permettront d'alléger les femmes de la corvée d'eau pour les besoins domestiques et les animaux et de promouvoir les cultures de contre saison. Cette action nécessite l'appui des partenaires comme le PREVINOBA , le PAPASTI, la CARITAS, la Vision Mondiale.

↳ Réalisation de cases de santé

Aucun village de la CR ne dispose d'une case de santé. Dans certains villages, les populations sont obligées de parcourir de très longues distances sur des pistes souvent très sableuses pour des soins de santé primaires à Pire Goureye, Méouane ou à Tivaouane. Les populations souhaitent dans tous les gros villages la création et l'équipement d'une case de santé pour assurer une meilleure couverture sanitaire.

↳ Le renforcement des infrastructures et des équipements

Ce schéma d'aménagement (carte N° 12) montre d'une façon globale que dans la Communauté Rurale de Pire Goureye, les villages sont caractérisés par un état de sous-équipement .

Ce schéma d'aménagement présente :

- le niveau d'équipement des différentes localités villageoises. Celui-ci est apprécié par rapport à la quantité, la qualité et la nature des services qui y existent ;
- les zones d'aménagement prioritaires qui concernent les localités villageoises situées à l'ouest et au sud-est de la Communauté Rurale.

Carte équipement

2. MISE EN ŒUVRE ET PARTENARIAT

Le processus de mise en œuvre du plan s'inscrit résolument dans le cadre de la décentralisation qui confère désormais, entre autres, toutes les compétences liées à la gestion des terroirs aux collectivités locales. Le Conseil Rural, qui est l'institution chargée d'administrer la communauté rurale et d'impulser la participation des populations aux actions de développement et de GRN, est la cheville ouvrière chargée de trouver les moyens d'opérationnalisation du plan. Celui-ci constitue un cadre de référence stratégique pour orienter leurs efforts dans la résolution des problèmes identifiés en matière de gestion des terroirs. Dans la perspective de sa mise en œuvre, il s'agira pour le Conseil Rural de s'atteler au renforcement d'un cadre dynamique et transparent de partenariat qui permettrait à toutes les forces locales de concourir à la réalisation des objectifs du plan. Dans ce domaine, les stratégies actuelles de développement durable déjà initiées par de nombreux partenaires au développement (ONG, projets, organismes de développement) et qui mettent un fort accent sur l'implication des populations locales, offrent des espaces de concertation dans la recherche de ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre du plan.

2.1 LE CADRE INSTITUTIONNEL DE PARTENARIAT

Dans le cadre institutionnel de partenariat, figurent les collectivités locales au premier rang desquelles, la région dirigée par **le Conseil Régional** et qui est consacrée par la décentralisation comme leader des collectivités territoriales dans le respect de l'autonomie et des attributions des communes et des communautés rurales. Ainsi la mise en œuvre du plan doit s'arrimer dans le cadre de la politique de développement économique social et culturel et d'aménagement du territoire définie au niveau régional.

Les autorités administratives, Sous-Préfets, Préfets et Gouverneur, sont responsables de toutes les décisions en matière de développement dans le cadre des Comités Régional, Départemental et Local de Développement.

Les services techniques notamment le CERP, qui au niveau de la communauté rurale, est la structure technique locale pouvant répondre efficacement au besoin de développement à la base. Le CERP est composé d'une équipe polyvalente de techniciens du développement rural.

Les acteurs principaux. La mise en œuvre des actions doit s'appuyer sur le réseau de groupements et associations qui existent dans tous ces villages et qui peuvent servir de relais au développement : (GPF, ASC, Groupements de jeunes, Organisations religieuses, Comités Villageois de Développement (CVD, etc.). L'étude de ces organisations présente un intérêt capital. En effet, de leurs performances dépend la capacité des ruraux à se prendre en charge. Ce constat est d'autant plus justifié que le potentiel de mobilisation des populations dans les actions de développement permet de mesurer le niveau de prise de conscience et de participation des populations dans les actions de développement.

Les acteurs en appui participent au financement du développement de la communauté rurale. On retrouve dans la communauté rurale des infrastructures ou actions réalisées avec l'apport partiel des différents intervenants répertoriés dans le tableau suivant :

Tableau 15 : Partenaires au développement

| NATURE | DOMAINE | Mode de relation avec le CERP |
|--------------------------------|---|---|
| * PROJETS | | |
| PREVINOBA | Gestion des Ressources Naturelles | Co-programmation des activités Intégration de l'équipe (équipe pluridisciplinaire) |
| PAGPF | Promotion de la femme et développement local | Convention- agent relais |
| ALIZES | Hydraulique - Energie | (prospection) |
| PAPASTI | Agriculture - Elevage -Formation - Assistance | Etudes d'exécution - Affectation du foncier - Animation |
| * ONG | | |
| CARITAS | Développement intégré | Relations ponctuelles- Identification- Animation |
| VISION MONDIALE | Développement intégré | |
| JOCV | Santé - Hydraulique | Identification projets |
| *ORGANISMES FINANCIERS | | |
| CREDIT MUTUEL | Epargne - Crédit | Informations générales - Sensibilisation - Promotion |
| CAISSE DE CREDIT COMMUNAUTAIRE | Epargne - Crédit | Initiative – Suivi - Promotion |

Source : PREVINOBA/CERP PAMBAL 1998

A l'exception de VISION MONDIALE, tous les partenaires au développement intervenant dans la CR de Pire Gourèye s'appuient sur l'équipe pluridisciplinaire CERP/PREVINOBA pour mener leurs interventions. D'ailleurs, il existe un cadre de concertation qui regroupe tous les intervenants (organisations villageoises, structures étatiques et partenaires au développement) au niveau régional pour une meilleure harmonisation des actions de développement.

Pour l'essentiel, leurs domaines d'intervention tournent autour de la gestion des ressources naturelles, de l'hydraulique villageoise, de l'agriculture, de l'élevage, de l'énergie, de la santé, de la formation, de l'épargne-crédit ; en somme du développement intégré.

- Le PREVINOBA est un projet qui intervient dans la Communauté Rurale depuis 1989 dans le cadre de la foresterie rurale puis dans la gestion des terroirs villageois ;
- La VISION MONDIALE est une ONG qui couvre beaucoup de domaines de compétence (agriculture, alphabétisation, santé, gestion des ressources naturelles renouvelables) avec une plus grande spécialisation dans l'hydraulique villageoise.
- La FONGS intervient dans le domaine de l'encadrement des organisations paysannes et plus globalement du développement agricole.
- PAGPF est un projet d'appui pour les groupements féminins dans le cadre de la promotion d'activités génératrices de revenu (moulin à mil, transformation fruits légumes, crédit revolving, construction cases foyers, couture, teinture...).
- ALIZES est un projet orienté vers l'hydraulique et l'énergie. Il est actuellement en prospection avec le CERP
- PAPASTI intervient dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de la formation et de l'assistance.
- CARITAS est une ONG qui vise principalement le développement intégré.
- JOCV quant à elle intervient dans le domaine de la santé et de l'hydraulique.

* Les organismes financiers intervenant dans le volet Epargne et Crédit sont :

- Le Crédit Mutuel
- La Caisse de Crédit Communautaire

ANNEXE

LISTE DES CARTES

- Carte 1** : Typologie des sols **8**
- Carte 2** : Facteurs de dégradation des sols **9**
- Carte 3** : Carte des espèces végétales **11**
- Carte 4** : Carte de la densité végétale **13**
- Carte 5** : Répartition de la population selon le taille de la population **15**
- Carte 6** : Niveau équipement éducation et santé **18**
- Carte 7** : Infrastructures hydrauliques **20**
- Carte 8** : Infrastructures socio-économiques **22**
- Carte 9** : Evolution de l'organisation de l'espace **27**
- Carte 10** : Action de fertilisation des sols **38**
- Carte 11** : Action de reboisement à buts multiples **39**
- Carte 12** : Schéma d'aménagement en matière d'infrastructures et des équipements **45**

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Evolution de la pluviométrie de 1988 à 1998 **5**
- Tableau 2 : Contraintes, facteurs de dégradation des sols et solutions **7**
- Tableau 3 : Principales espèces végétales de la communauté rurale de PIRE GOUREYE **10**
- Tableau 4 : Contraintes, facteurs de dégradation de la végétation et solutions. **14**
- Tableau 5 : Structure par âge de PIRE GOUREYE **15**
- Tableau 6 : Nombre d'élèves par village et par sexe **19**
- Tableau 7 : Tableau des contraintes **21**
- Tableau 8: Situation des emblavures et de la production **28**
- Tableau 9: Les contraintes de l'agriculture et les solutions **28**
- Tableau 10 : Composition du cheptel de la CR de Pire **29**
- Tableau 11: Les contraintes au développement de l'élevage et à la production animale **30**
- Tableau 12 : Utilisation des espèces végétales **31**
- Tableau 13 : Contraintes et solutions. **35**
- Tableau 14: Synthèse des potentialités, contraintes et hypothèses de solutions **36**
- Tableau 15 : Partenaires au développement **47**

Séance de travail GERAD / Equipe pluridisciplinaire CERP / PREVINOBA

| Prénoms et Noms | Fonction | Localité |
|----------------------------|------------------------|-----------------|
| Souleymane NDOYE | PREVINOBA | Pambal |
| Sandonné NIANG | PREVINOBA | Pambal |
| Elimane DIOP | PREVINOBA | Pambal |
| Papa Moussa MBENGUE | CERP | Pambal |
| Amadou Mansour Diouf NDOYE | ATA/CERP | Pambal |
| Mme Oulimata SAMB | Monitrice EFR | Pambal |
| Massamba BITEYE | Chef Secteur Forestier | Tivaouane |
| Aminata NIANG | GERAD | Dakar |
| Mody DIOP | GERAD | Dakar |
| Ndary TOURE | GERAD | Dakar |

PERSONNES AYANT PARTICIPE AU FOCUS GROUP 08-04-1999

| Prénoms et Noms | Fonction | Localité |
|------------------------|--------------------------------|--------------------|
| Sérigne Ndongo FALL | PCR | Keur Baba Sèye |
| Boubacar FALL Junior | 2ème V .P.C.R | Pire |
| El Haj Ibra DIOP | Président C. Education Culture | Pire |
| Astou KHOULE | Conseiller | Mbaraglou |
| Assane DIOP | Pdt C. Finance | Pire |
| Kola MAIGA | Conseiller | Pire |
| Ibra DIAW | Conseiller | Kâ |
| Ngagne FALL | Conseiller | Mérina Sall |
| Sérigne NDIAYE | Conseiller | Pire |
| Oumar DIENG | Conseiller | Keur S. Deurgueune |
| Modou KHOULE | Conseiller | Mbaraglou |
| Aliou DIENG | Conseiller | Keur Moussa Mbore |
| Ndiaga NDOYE | Conseiller | Ndjeguédje |
| Mamadou FALL | Conseiller | Palou Pire |
| El Hadj BANE | Conseiller | Pire |
| Mbaye DIOP | Conseiller | Pire |
| Thierno MBAYE | Président C. Santé | Pire |
| Binetou DIOP | Président C. Jeunesse | Pire |
| Gora GUEYE | Conseiller | Santhiou Pire |
| Babacar FALL | Conseiller | K. Matar |
| Moustapha MBOUP | Conseiller Pdt C. Domaniale | Pire |
| Badou DIENG | Conseiller | Pire |
| Elimane DIOP | Agent Eaux et Forêts | PREVINOBA |
| Souleymane NDOYE | PREVINOBA | Pambal |
| Sandonné NIANG | PREVINOBA | Pambal |
| Aminata NIANG | GERAD | Dakar |
| Mody DIOP | GERAD | Dakar |
| Ndary TOURE | GERAD | Dakar |